

## CHEVREUL

Culminant à 752 mètres d'altitude, CHEVREUL est situé à 50 km au Nord-est de Sétif sur la route reliant El-Eulma à Djidjelli dans la région montagneuse des Babor en Petite Kabylie.



Climat méditerranéen avec été chaud.

La Petite Kabylie commence au Sud-est de l'arc du Djurdjura pour s'étirer plus à l'Est avec la chaîne des Babor. Elle borde au Nord les hautes plaines de Sétif et du Constantinois.

La Petite Kabylie est connue pour être une région côtière particulièrement habitée dans la mesure où la population locale est volontiers plus maritime qu'en Grande Kabylie.



Comme on peut le constater la Petite Kabylie est plus étendue que la Grande Kabylie.

L'adjectif "*Petite*" ne fait aucunement référence à l'étendue de la région car, paradoxalement, celle-ci se montre largement supérieure à celle de la Grande Kabylie.

L'origine de ce sobriquet revient à l'altitude de ses sommets les plus élevés alors inférieurs à ceux de Grande Kabylie. En effet, les pics des Babor dépassent à peine les 2 000 mètres.

Néanmoins, l'altitude moyenne des montagnes habitées dépasse ici facilement les 1 200 m contrairement aux 1 000 m du Massif Central de la Grande Kabylie voisine.

L'escarpement des massifs, la présence de canyons (gorges de Kerrata, les plus importantes d'Afrique du Nord avec des à pic de plus de 1 700 mètres), le boisement épais de l'ensemble des versants et une humidité proche de celle de l'Europe océanique, ont tôt fait de défavoriser la région en terme de peuplement.

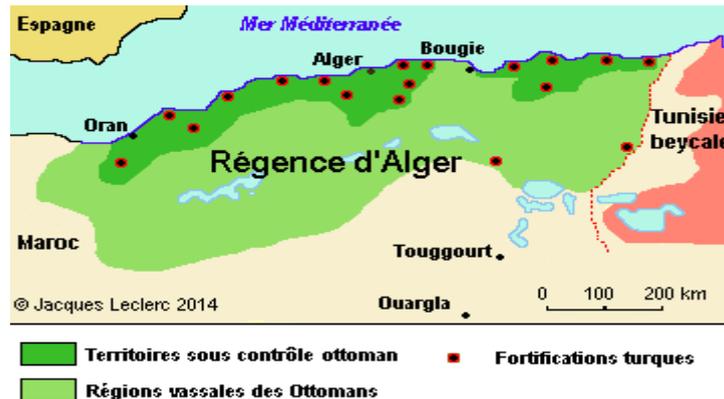
## HISTOIRE

Elle est connue pour être le site historique médiéval d'Ikjan.

A 7 km au Nord d'Ohrar se trouve le site archéologique d'Ikjan. Les fouilles archéologiques effectuées à notre époque ont mis en évidence une première couche relevant de la civilisation islamique, une deuxième couche la civilisation antique et une troisième de l'ère préromaine.

### Présence turque 1515 - 1830

En 1515 les Turcs installent leur « Régence d'Alger » qui durera jusqu'en 1830.



En Kabylie ils ne dépasseront guère les villes de la côte. Lorsqu'un des fils Barberousse, Hassan-Pacha, revint d'une expédition dans le Sud avec un butin de 15 chameaux chargés d'or et 5 000 esclaves noirs, il subit des revers dans les Babor et dut combattre son ancien allié de la Kalâa des Béni-Abbes. La Kabylie fut à feu et à sang pendant deux ans. Mais la paix revint entre Hassan-Pacha et les Béni-Abbes (ancêtres du célèbre El-Mokrani de 1871). Hassan Pacha épousa ensuite la fille du chef du royaume de Koukou du Djurdjura.

Les Turcs ne purent guère intervenir dans les Babor, ni dans la Kabylie en général. La vie y était organisée en clans familiaux regroupés en villages, puis en tribus, telle une mosaïque de petits états tenant chacun à son indépendance. Leur seule intervention y fut l'organisation de la Karasta, service d'exploitation du bois. Dans cette région extrêmement pauvre, l'industrie forestière offrait quelques ressources car son bois était très prisé pour la construction marine.

### Présence française 1830 - 1962

La Petite Kabylie fut pénétrée par la Colonisation à peu près à la même époque que la Grande Kabylie, dans les années qui suivirent les graves émeutes de 1871. Avant cette date seule Djidjelli, sur la côte, avait reçu des colons agricoles en 1851.

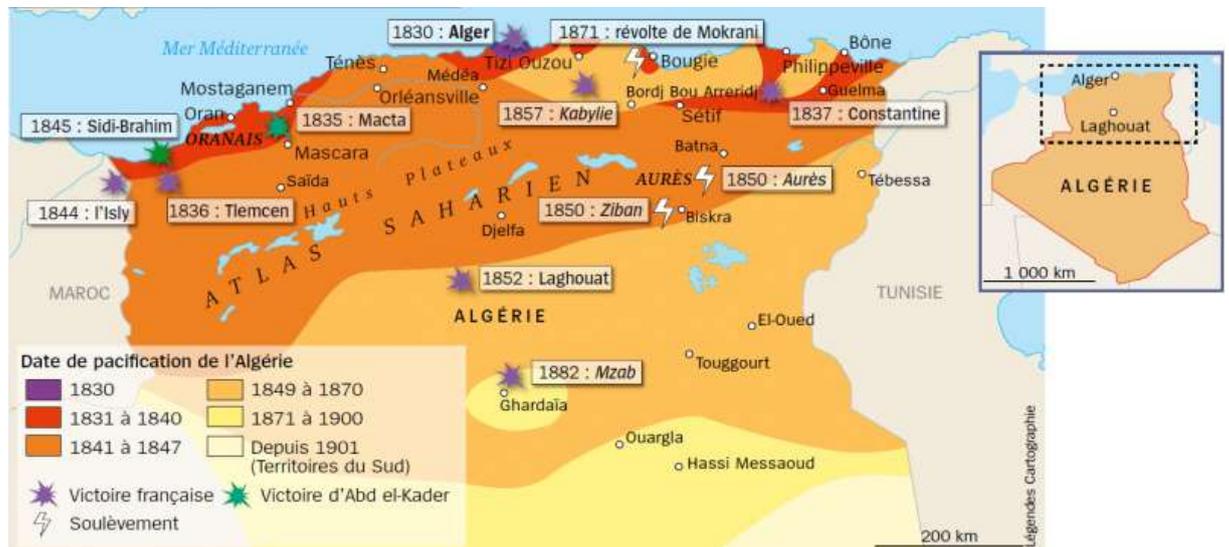
En 1856, lors de la pacification du massif du Babor par le général Maissiat, afin de pouvoir surveiller de plus près les tribus kabyles turbulentes, il fut décidé la création, au pied du Babor, d'un poste avancé avec la construction d'un fort qui sera occupé en permanence par un détachement militaire



Lors de l'insurrection de Mokrani, en 1871, le Bordj de Takitount a été attaqué et encerclé par les tribus kabyles et ce n'est que le 3 juillet 1871 que les rebelles lèvent le siège.

Après 1871 les montagnes furent percées de routes colonisatrices.

Sur les routes qui mènent de Sétif à Bougie l'on fixa, en 1872, Aïn-Abessa et Aïn-Roua. En 1878 ce fut la région d'Amoucha, de Tizi-N'Béchar et Kerrata. En 1894, Lafayette, puis sur la route de Sétif à Djidjelli, en 1889, Périgotville et en 1897, **CHEVREUL**.



**CHEVREUL** (Source Anom) : Centre de population de la commune mixte de Takitount, aussi appelé Ohrar, projeté en 1892, en cours de peuplement en 1897. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel-Eug%C3%A8ne\\_Chevreul](https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel-Eug%C3%A8ne_Chevreul)

La commune doit son nom au chimiste français Michel-Eugène Chevreul (1786-1889), qui découvrit que ce ne sont pas les corps gras qui se combinent avec l'alcali pour former le savon, mais qu'ils sont d'abord décomposés en acides gras et en glycérine (ou glycérol). Chevreul est ainsi à l'origine de la théorie de la saponification.

**-Auteurs MM. BASSARD Yves et VILLARD Maurice-**

**1898** : Chevreul, arrondissement de Bougie, est situé sur le chemin n°5 de Saint-Arnaud (42 Km) à Djidjelli (92 Km). Les 42 km de chemin qui rattachent ce centre à Saint-Arnaud sont en bon état. Le chemin est prolongé avec terrassement et ouvrages d'art sur 7 km au-delà de Chevreul en direction de Djidjelli. Le chemin de Périgotville est encore en lacune sur 9 km.

**Voirie urbaine** : Les terrassements des rues sont faits, les empièvements en cours de finition.

**Alimentation en eau potable** : Les captages des sources sont réalisés ainsi que la conduite d'eau. Le lavoir et l'abreuvoir sont desservis, la fontaine centrale en construction sera bientôt terminée.

**Bâtiments publics** : La Mairie - Ecole ainsi que le mur de clôture du cimetière sont terminés.

**Les plantations : Font l'objet d'un projet spécial.**

**Le service des Ponts et Chaussées réalise le tracé des canaux d'arrosage des jardins.**

**Il est nécessaire de hâter la présentation du projet de lotissement rural nécessaire pour effectuer le peuplement afin que les colons puissent être installés avant le début des travaux agricoles.**

**Il conviendrait d'étendre la question du rattachement administratif du centre de Chevreul à l'arrondissement de Sétif. La région est saine, les terres de bonne qualité, la pluviométrie très importante, les produits de culture pourront être facilement écoulés aux indigènes habitant le massif montagneux des Babor et sur Saint-Arnaud.**



**Le Sidi-Mimoun : de son sommet on avait au Nord une vue sur le village de Mansouriah, au bord de la Méditerranée ; vers le Sud, le lac de Bazer à Saint-Arnaud (Photo collection personnelle de M. JM Martinet)**  
**Le succès de ce centre ne paraît pas douteux.**

**Le 30 octobre, le lotissement est réalisé sur un territoire de 4 415 hectares (ha) de terres de cultures et d'élevage de bétail. Il comprend :**

- 50 concessions de 50 à 60 ha dont 40 à concéder gratuitement, le surplus à vendre à chaque attributaire à prix réduit.**
- 10 lots de ferme de 80 à 100 ha à aliéner dans les mêmes conditions.**
- 80 lots urbains dont 30 industriels pour les commerçants et artisans.**

**1899 : Le nouveau village de Chevreul : Une désillusion.**

**Le 7 janvier, lettre d'un colon adressée et publiée dans le *journal de Constantine*- Rédacteur en chef M. Vallet :**

*« ...J'étais au comble de mes vœux lorsque j'ai appris que j'étais compris dans le peuplement de Chevreul. Malheureusement j'ai déchanté depuis. Le sort ne m'a pas, en effet, été bien favorable. Je suis assez content de mon petit lot, mais dans mon grand lot de 37 hectares, il y a peine 20 ha labourables et sur ces 20 ha, 4 à 5 seulement offrent une bonne terre végétale.*

*De plus, ce lot se trouve à une heure et demie de marche du village et j'ai une rivière à traverser pour m'y rendre, ce qui fait que je ne puis pas songer à le travailler moi-même, en raison de son éloignement. La mauvaise qualité des terres me laisse également peu d'espoir de le louer. Vous voyez ma situation.*

*Ce qui me décourage encore, c'est que le village est très accidenté. Au dessus des lots de constructions, on a fait un grand fossé pour protéger ces lots en temps de pluie. Quelques jours avant que je me rende à Chevreul, l'abondance des pluies a fait déborder ce fossé, plusieurs lots ont été envahis et profondément ravinés. Un quart de la route a disparu dans certains endroits, dans une rue du village, complètement encaillassées, l'eau a creusé un ravineau et a emporté banquette et chaussée. Nos lots de jardins sont irrigables et un fossé a été aménagé pour les desservir, ce fossé est aujourd'hui transformé en ravin. Des bordures ont été enlevées par les eaux. Le bordj est entouré d'eau en ce moment.*

*Tout cela ne me donne pas beaucoup de courage, j'ai peur d'aller à la ruine en me rendant à Chevreul. Je n'ai pas encore refusé ma concession, mais j'en ai l'intention. Que me conseillez-vous de faire ? »*

*« Nous avons répondu à notre correspondant, qu'il avait peut-être tort de se décourager et lui avons conseillé de signaler la situation qui lui est faite, à l'administration supérieure, dont le devoir est de réparer les fautes qui ont pu être commises.*

*Des travaux et des dépenses considérables ont déjà été effectués pour l'installation de Chevreul. Il est évident que l'emplacement du village ne peut plus être changé, mais de nouveaux travaux peuvent être exécutés afin de protéger les maisons, les rues et les lots attenants contre l'invasion des eaux de pluie.*

*De ce côté, les inconvénients qui nous sont signalés peuvent être réparés et l'on peut en éviter le retour.*

*Reste la question des lots de culture qui ne peuvent être mis en valeur, par les nouveaux colons, soit en raison de leur éloignement du centre de colonisation, soit à cause de la mauvaise qualité des terres concédées.*

*Ici, il nous semble que l'administration supérieure doit prescrire une enquête, afin de relever exactement les lots qui se trouvent dans ce cas, et de procéder par voie d'échange, à la remise aux colons lésés, de nouveaux terrains propres à la culture.*

*Il est regrettable que de semblables fautes soient commises, aussi faut-il se hâter de les réparer dans les plus brefs délais. Le service de colonisation a compris que plus grandes étendues de terre étaient nécessaires aux agriculteurs qui veulent prospérer sur les hauts plateaux et, en créant Chevreul, elle a porté de 40 à 60 ha la superficie des nouvelles concessions. C'est fort bien, mais encore faut-il que ces terres soient entièrement utilisables, sans quoi la mesure prise reste sans effet. Nous appelons tout particulièrement l'attention de M. le Gouverneur Général sur les allotissements de CHEVREUL et nous sommes persuadés qu'il faudra bien prendre d'urgence les décisions qui s'imposent.*

*Il s'agit de l'avenir d'un centre qui promettait de devenir prospère et qui doit servir de trait d'union entre la belle région de SETIF et celle non moins intéressante de Djidjelli, par les routes qui sont appelées à le desservir. La question est donc des plus importantes. » [Fin citation E. Vallet].*

**1903** : 52 familles sont installées à Chevreul (Premiers attributaires de concessions de 30 à 40 hectares environ 1897 - 1898 à 1902) :

<u>NOM</u>	<u>Provenance</u>	<u>Epouse</u>
ARNAUD Jean Louis	FRENCHY - Savoie	CLAPIER Delphine
AUCLAIRE Jean Baptiste	SARDENT - Creuse	
ARMAND Raymond (1902)		
BAECHLER Arthur	OSSHEM - Haut Rhin	ELMER Thérèse
BAECHLER Charles	OSSHEM - Haut Rhin	ELMER Madeleine
BEYVIN Claude	Savoie	COCURUS Marie
BOFFA Jean Toussaint	MILIANA - Algérie	
BRUGIERE Camille	FLORAC - Lozère	BOULET Christine
BOSMAN Louis		
BOUSQUET Firmin, Victor		
BROMET Emile	IMAC - Cantal	
CARNAUD Emile	SAINT JUST - Ardèche	
CAYRE Jean Louis	La CARMELIE - Aveyron	
CHENEY Etienne	SAINT MARTIN	RUBIN Angéline
CHENEY Augustin		
CACHA Jean	CONSTANTINE - Algérie	(mère et belle mère)
Vve DAUMIERE J		GIBERGUES Sylviane
DOUX Firmin	VALS LES BAINS - Algérie	
DURIF Auguste	DJIDJELLI - Algérie	VAURIOT Aimée
EHRLACHER François		
PRADEILLES Justin		
suite à la déchéance de CANTALOUBE Joseph, la concession de 38 ha a été mise aux enchères et attribuée le 8 juin 1906, pour la somme de 7 525 frs à MONTSERRET Cyprien et à son épouse GRESSE Lucie (2 enfants) originaire de LABOULE (Ardèche)		
FAGES Alphonse	La MALENE - Lozère	CHAFFERT Léontine
FAGES Joseph	LUYESSE - Lozère	
FONTANBONA Louis	PHILIPPEVILLE - Algérie	SAQUET Dolorès
FRIMIGACCI Nicolas	GARGESE - Corse	STEPHANOPOLI Marie
GODEFROY J. Baptiste	BAUMETZ LES AIN - Pas de Calais (déchu attribué à :	
MERMAZ	Haute Savoie	
GROUSSET Louis	LA CAPELLE - Lozère	MICHEL Philippine
GROUSSET Louis	LA CAPELLE - Lozère	CHAPERT Maria
HOLTZER Paul	GRENOBLE - Isère	BLASI Rose
LURIAULT Cyril (1902)		
LEROY Armand	BISSEY	CHARPENTIER Berthe
LASSALLE Jean	GUALEGAY - Argentine	CHARPENTIER Célestine
cédé à : MAURER Pierre (en 1906)		
LORICHI Eugène	BOUGIE - Algérie	
LUGARINI Jean	GARGESE - Corse	GIOVANELLI Anne Marie
LURIANET Cyrille	AZY LE NEF - Nièvre	CADENNE Albine
PIQUART Alfred		
PUGNET François		
REYMOND Paul (attribution en 1900)		
REBENDENNE Ernest		
RIEU Jean Baptiste (attribution en 1902)		
ROBINET Charles		
SOMMER Henri		
SOUCHRE (Vve)		
THEROUD Jaulone		
THOMAS Pierre (Vve)		
VIDAL Pierre		
VIZZAVONA Basile		

**1905** : Le 19 mars M. Montserret, Adjoint spécial, adresse à M. Audureau, Délégué des colons la pétition signée demandant de payer les terres à un prix réduit vu leur éloignement par rapport au village, cela occasionne de

telles difficultés que les colons sont prêts à abandonner le village :

« *Nous venons tous, Monsieur le Délégué, faire appel à votre bon cœur et comptons fermement sur vous pour que la communication de la présente soit adressée à MM. Sebe et Cuttoli afin que notre légitime demande soit satisfaite.* »

32 signatures sont apposées à cette demande.

**1906** : Le bureau de Facteur-receveur auxiliaire est transformé en Etablissement d'Etat.

**1913** : Mise en service du réseau téléphonique urbain.

**1914** : Un emprunt est accordé pour la construction d'un pédicule.



L'abreuvoir et la fontaine du village (Photos collection personnelle de M. JM Martinet)

**1925** : Suite au vœu émis par le Conseil général (G.G.) de la création d'une route reliant Chevreul à Djémila qui permettrait d'ouvrir un périmètre de colonisation, la réponse du G.G. a été négative : « *Etant donné la nature accidentée et le peu de valeur des terres, il n'y a pas lieu de poursuivre l'idée d'un périmètre de colonisation.* »

**1929** : Un adjoint et deux membres, représentent Chevreul au sein de la commission municipale de la Commune Mixte.

### **COMMUNE MIXTE**

La Commune Mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956.

### **COMMUNE MIXTE de TAKITOUNT**

- Source Anom -

Vaste circonscription à la physionomie très accidentée, limitée au Nord par le massif du Babor et le pic des Tamesguida, à l'Est par les contreforts des Ouled-Adouane, Takitount est une partie intégrante de cette petite Kabylie dont elle est la pointe orientale, immédiatement voisine des pays arabes et des hauts plateaux de la région de Sétif.

Outre une identité géographique très marquée, montagnaise et difficile d'accès, Takitount présente un territoire composé essentiellement de sociétés berbères, aux tribus dotées de règles juridiques propres. Cette région, enfin, fut de tout temps un foyer d'indépendance, particulièrement lors des insurrections de 1871 (dont les tribus des Amoucha furent partie prenante) qui, après avoir touché l'ensemble de la Kabylie, eurent des conséquences durables notamment par la confiscation de terres aux tribus, remises au service de la colonisation.

Jusqu'alors territoire militaire constituant le Bureau arabe de Takitount, la commune mixte est créée par arrêté gouvernemental du 25 août 1880. Dépendant initialement de l'arrondissement de Bougie, elle est ensuite rattachée à l'arrondissement de Sétif par décret du 19 février 1902.

Le siège de cette commune mixte connut des transferts successifs, de Takitount à Amoucha d'abord, d'Amoucha à Périgotville ensuite. Entretemps, les opérations du *Senatus consulte* de 1863 ont permis de diviser les tribus en douars : ainsi, la tribu du Babor est partagée entre trois douars, Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul, celle des Ouled-Salah devient le douar Oued-Berd, tandis que la plupart des autres douars reprennent le nom de l'ancienne tribu, l'ensemble formant un total de quinze douars dirigés chacun par un caïd assisté d'une djemaa.

Ce dispositif se complète enfin par la création des centres de colonisation de Périgotville en 1891 et de Chevreul en 1897. L'ensemble de la commune mixte couvre un espace assez vaste (100 000 hectares) et englobe une population musulmane dans son écrasante majorité : au recensement de 1937, 53000 musulmans coexistent avec 600 français européens, regroupés dans les centres de Chevreul, de Kerrata et de Périgotville. L'unité de cette commune est assurée par un administrateur et par deux adjoints nommés par le Gouverneur général, l'un de ces adjoints étant détaché à partir de 1902 au centre de Kerrata.

Elle est créée par arrêté du 25 août 1880 (à effet au 1<sup>er</sup> octobre) à partir de territoires distraits de la commune indigène de Takitount (centres de Takitount et de Kerrata, douars et tribus). Elle prend le nom d'Amoucha par décision gouvernementale du 20 décembre 1891 et reprend son nom d'origine avant 1897.

Elle est distraite de l'arrondissement administratif de Bougie et réunie à celui de Sétif par décret du 19 février 1902. Son chef-lieu est fixé à Périgotville par arrêté du 12 novembre 1900.

Les communes ont été supprimées par arrêté du 12 janvier 1957.

Chef-lieu : Takitount, Amoucha (1891) puis Périgotville (1900).

#### Composition :

**-AMOUCHA** : Centre de population de la commune indigène puis mixte de Takitount, créé par décision du gouverneur général du 29 septembre 1877. Territoire de tribu de la commune indigène de Takitount, délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tinn et Guergour. Le centre est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

**-ARBAOUN** : Douar issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957, sous le nom de Béni Medjaled.

**-BABOR** : Douar de la commune mixte de Takitount, issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-BENI-FELKAÏ** : Douar de la commune mixte de Takitount, issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-CHEVREUL** : Centre de population de la commune mixte de Takitount, aussi appelé Ohrrar, projeté en 1892, en cours de peuplement en 1897. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune. Nom actuel : Ben-Aziz (remplace Arbaoun en 1984).

**-DEHEMCHA** : Douar issu du territoire de la tribu de Dehemcha, délimité et constitué en deux douars par arrêté du 22 avril 1891 : Dehemcha et Maouïa. Cette tribu avait été rattachée au cercle de Sétif en 1874. Le douar est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : Souk El Khemis. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-DJERMOUNA** : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 9 octobre 1869. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Takitount (1880) puis intégré à la commune de plein exercice de Kerrata, créée par arrêté préfectoral du 15 janvier 1949.

**-GUERGOUR** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Il constitue la commune de Teniet-Et-Tin par arrêté du 12 janvier 1957, avec le douar éponyme.

**-KALAOUN** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Les orthographes Kalaoun et Kalaoum sont employées indifféremment.

**-MAOUÏA** : Douar issu du territoire de la tribu de Dehemcha, délimité et constitué en deux douars par arrêté du 22 avril 1891 : Dehemcha et Maouïa. Cette tribu avait été rattachée au cercle de Sétif en 1874. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec les fermes de Sillègue). Siège : Ouranah.

**-MENTANO** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Avec le douar Takitount, il forme la commune de Tizi-N'Bechar créée par arrêté du 12 janvier 1957.

**-OUED-BERD** : Territoire de la tribu des Ouled Salah délimité et constitué en un seul douar sous le nom d'Oued-Berd par arrêté du 3 mars 1900. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar Béni-Felkaï).

**-OULED-ADOUANE** : Douar issu du territoire de la tribu des Ameer-Guebala délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (Ouled Adouan, Ouled-Mansour, Ouled-Ali-Ben-Nacer, Ouled Sabor, Guidjal et Ben-Dhiab). Il est ensuite rattaché à la

commune mixte des Eulma (1874) puis à celle de Takitount (vers 1930). Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec des parties des douars Ouled Ali Ben Nacer et Medjounès de la commune mixte de Takitount).

**-OULED-ALI-BEN-NACER** : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur-Guebala délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (Ouled Adouan, Ouled Mansour, Ouled-Ali-Ben-Nacer, Ouled-Sabor, Guidjal et Ben-Dhiab). Une partie est ensuite rattachée à la commune mixte des Eulma (1874) et une autre à celle de Takitount (1891). Commune créée par arrêté du 12 janvier 1957 (parties des douars Ouled-Ali-Ben-Nacer, Ouled-Sabor et Medjounès). Les orthographes Naceur et Nasseur sont également employées.

**-PERIGOTVILLE** : L'azel d'Aïn-Kebira, alloti en fermes, accueille ses premiers colons en 1872. Le centre de population est nommé Périgotville par décision du gouverneur général du 27 octobre 1888. Des colons y sont admis l'année suivante. Le centre devient chef-lieu de la commune mixte de Takitount par arrêté du 12 novembre 1900 ; il est agrandi en 1907. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 ; celle-ci est supprimée le 1<sup>er</sup> mai 1959. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-SERDJ-EL-GHOUL** : Douar issu du territoire de la tribu du Babor délimité par arrêté du 20 juin 1901 et constitué en trois douars : Babor, Arbaoun et Serdj-El-Ghoul. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : Bida.

**-TAKITOUN** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Avec le douar Mentano, il forme la commune de Tizi-N'Bechar créée par arrêté du 12 janvier 1957.

**-TENIET-ET-TIN** : Douar issu du territoire de la tribu des Amoucha (annexe de Takitount), délimité par décret du 16 juin 1869 et constitué en cinq douars : Kalaoum, Takitount, Mentano, Teniet-Et-Tin, Guergour. Il est rattaché à la commune mixte de Takitount en 1880. Neuf fermes sont créées le 1<sup>er</sup> septembre 1876, rapidement attribuées (terrains remis à la colonisation par procès-verbal du 4 avril 1877). Elles ne sont plus mentionnées au milieu des années 1920. Le douar est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar Guergour). Siège : Kherba.

**-TIZI-N'BECHAR** : Le centre de population, créé par décision du gouverneur général du 29 septembre 1877, est commencé en 1878, agrandi en 1881. Il devient le siège de la commune de Tizi-N'Béchar constituée par arrêté du 12 janvier 1957 (douars Mentano et Takitount). Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

Dépendant initialement de l'arrondissement de Bougie, elle est ensuite rattachée à l'arrondissement de Sétif par décret du 19 février 1902. Le siège de cette commune mixte connut des transferts successifs, de Takitount à Amoucha d'abord, d'Amoucha à Périgotville ensuite.

Entretemps, les opérations du Senatus consulte de 1863 ont permis de diviser les tribus en douars : ainsi, la tribu du Babor est partagée entre trois douars, Babor, Arbaoun et Serdj-el-Ghoul, celle des Ouled-Salah devient le douar Oued-Berd, tandis que la plupart des autres douars reprennent le nom de l'ancienne tribu, l'ensemble formant un total de quinze douars dirigés chacun par un caïd assisté d'une djemaa.

Ce fonctionnement perdure pendant plus de 70 ans, jusqu'à la suppression générale des communes mixtes par décret en 1957.

La commune mixte de Takitount fait alors place à la sous-préfecture de Kerrata, érigée par décret du 20 mai 1957 ; toutefois l'administrateur reste en fonction jusqu'en novembre 1957 et est ensuite délégué dans les fonctions de sous-préfet avant la nomination du premier sous-préfet le 1<sup>er</sup> août 1958.

Le pays est recouvert de forêts dont la plupart appartiennent à l'Etat. Les massifs forestiers qui occupent 5 000 hectares comprennent diverses essences dont les cèdres du Babor (parc national de 500 hectares), des Pins d'Alep, l'Afares, des Chênes zéens et des Chênes-lièges également au Babor et au douar Arbaoun.

La région Sud, fortement vallonnée, aux sources moins nombreuses, aux vergers plus réduits, se prête d'avantage à la culture des céréales, notamment le blé dur, l'orge et l'avoine qui constituent des cultures complémentaires.



**1939** : Le 20 septembre. Responsables de la défense des Centres en temps de guerre : Payet Joseph avec comme adjoints Montserret Albert et Pradeilles Marcel.

Quelques cultures vivrières et maraîchères ainsi que l'arboriculture fruitière, se rencontrent dans la région Sud de Chevreul. A noter également l'importante industrie de câpres qui fonctionnait dans cette localité. Plus d'un million de francs fut payé en 1939 aux ramasseurs pendant les mois de juin, juillet et août. Cette industrie très

ralentie en 1940, les principaux pays importateurs étant en guerre, avait complètement cessé à la suite des événements de mai 1945, son activité reprend progressivement, depuis.

**1940** : Dotation de 20 fusils, modèle 86/93 et de 2 000 cartouches sous la responsabilité du Chef de la brigade de gendarmerie et de MM. Pradeilles Marcel et Montserret René, agriculteurs. Le village comprend : Une Mairie de trois pièces, une Eglise, un groupe scolaire de deux classes avec logement, une Poste, une caserne de gendarmerie, une petite usine hydro-électrique, un dock silo.

**1945** : Le 9 mai, très graves émeutes qui ensanglantent, toute la région de Sétif, particulièrement les villages du Nord, Chevreul subit l'assaut de milliers d'insurgés, de nombreuses victimes Européennes, le village est complètement détruit, toutes les maisons européennes ont été dévastées et pillées, 10 complètement incendiées, 4 partiellement, la population qui reste logée à la Gendarmerie dans de très mauvaises conditions, demande le paiement urgent des dommages subis, la reconstruction sans délai et que la sécurité soit assurée.

## ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession

-1<sup>ère</sup> naissance : (03/10/1899) de SIMON Ernest (*Père tailleur de pierres*) ;

-1<sup>er</sup> décès : (02/09/1900) de SABATIER Victoire (80 ans *native de la Lozère*) ;

-1<sup>er</sup> mariage : (04/01/1902) de (*Veuf*) PUGNET François (*Colon natif Htes Alpes*) avec Mlle SIMON Eugénie (*Hôtelière native Sétif -Algérie*) ;

### Les premiers Décès relevés :

1900 (05/09) de GROUSSET Louis (48 ans *natif Lozère*). Témoins MM. GROUSSET Louis (Fils) PRADEILLES Justin (*Cultivateurs*) ;  
1900 (20/09) de JOURDES Marcelle (17 mois). Témoins MM. JOURDES Jacques (*Père, manouvrier*) et MONTSERRET C (*Tailleur*) ;  
1900 (11/10) de LURIAULT R. Marie (15 mois). Témoins MM. LURIAULT Cyrille (*Père, Cultivateur*) et LAYRE J. Louis (*Cultivateur*) ;  
1900 (17/10) de GODEFROY Robert (10 ans *natif Pas de Calais*). Témoins MM. GODEFROY Lucien (*Père, Docteur*) et GODEFROY J. B (*Oncle*) ;  
1900 (29/10) de GROUSSET Marcel (11 mois). Témoins MM. MONTSERRET Cyprien (*Tailleur*) et BOUSQUET Firmin (*Maçon*) ;  
1900 (29/12) de THOMAS Pierre (41 ans *natif Gironde*). Témoins MM. BONHORE Jean (*Cantonnier*) et JELLADE Antoine (*G-champêtre*) ;  
1901 (21/01) de LOVICHIO Antoine (66 ans *natif Corse*). Témoins MM. LOVICHIO Eugène (Fils) et LOVICHIO Prosper (Fils, *Cultivateurs*) ;  
1901 (03/02) de CHEYNET Optat (14 mois). Témoins MM. CHEYNET Etienne (*Père*) et BOFFA Jean (*Cultivateurs*) ;  
1901 (13/02) de BISSAT François (68 ans *natif Suisse*). Témoins MM. MATTEI Dominique (*Gendre*) et BOFFA Jean (*Cultivateurs*) ;  
1901 (21/03) de LUGHERINI Gaston (8 jours). Témoins MM. LUGHERINI Elie (*Père, Facteur*) et LUGARINI Jean (*Cultivateur*) ;  
1901 (09/06) de HOLTZER Alcide (21 mois). Témoins MM. HOLTZER Paul (*Père*) et BOFFA Jean (*Cultivateurs*) ;  
1901 (24/06) de VIDAL Edouard (1 mois). Témoins MM. AUCLAIR Léon et BAECHLER Charles (*Cultivateurs*) ;  
1901 (24/09) de AUCLAIR Robert (10 mois). Témoins MM. AUCLAIR Gustave (*Oncle*) et CACHA Léon (*Cultivateurs*) ;  
1901 (07/10) de GAMBARELLI Alexandre (41 ans *natif Italie*). Témoins MM. JELLADE Antoine (*G-champêtre*) et PRIMIGACCI N (*Cultivateur*) ;  
1902 (13/03) de VIDAL Pierre (57 ans *natif Hte Loire*). Témoins MM. HOLTZER Paul (*Cultivateur*) et JELLADE Antoine (*G-champêtre*) ;  
1902 (05/05) de DOUX Firmin (7 jours). Témoins MM. DOUX Firmin (*Père*) et REBENDENNE Ernest (*Cultivateurs*) ;  
1902 (11/07) de BAËCHLER Lucien (18 mois). Témoins MM. BAËCHLER Charles (*Père*) et EVRARD Adolphe (*Cultivateurs*) ;  
1902 (21/08) de BRUAT J. Noël (18 ans *natif Hte Loire*). Témoins MM. BRUGUIERE Camille et POISOT Théodore (*Cultivateurs*) ;  
1903 (21/08) de LURIAULT Louis (4 mois). Témoins MM. MAUBECQ Amédée et LEROY Armand (*Cultivateurs*) ;  
1903 (21/08) de DURIF Céline (2 mois). Témoins MM. DURIF Auguste (*Père*) et FRANCESCHI Antoine (*Cultivateurs*) ;  
1904 (24/04) de LURIAULT Pierre (18 mois). Témoins MM. LURIAULT (*Père*) et CAYRE J. Louis (*Cultivateurs*) ;  
1904 (11/05) de ARNAUD J. Louis (44 ans *natif Sarthe*). Témoins MM. GUELPA louis (*G-champêtre*) et REYMOND Paul (*Cultivateur*) ;  
1904 (15/05) de MAUBECQ René (4 ans). Témoins MM. GUELPA louis (*G-champêtre*) et MAUBECQ Charles (*Frère*) ;  
1904 (25/05) de AUCLAIR Aimée (13 mois). Témoins MM. AUCLAIR Gustave (*Père*) et BOSMEAN Achille (*Cantonniers*) ;  
1904 (02/08) de CHEYNET Paul (12 ans). Témoins MM. VIDAL Jean et PAYAN Stanislas (*Cultivateurs*) ;

### Les Mariages relevés :

1902 (02/08) M. FRANCESCHI Antoine (*G-des eaux natif Corse*) avec Mme (Vve) TEPPA Baptistine (*Cultivatrice native Djidjelli-Algérie*) ;  
1902 (08/11) M. PRINCE Jules (*Comptable natif Khenchela-Algérie*) avec Mlle LEROY Georgette (SP *native Paris*) ;  
1903 (11/02) M. BOUSQUET Victor (*Boulangier natif Aveyron*) avec Mlle FAGES Marie (SP *native Lozère*) ;  
1903 (14/04) M. AUCLAIR Gustave (*Cantonnier natif Creuse*) avec Mme (Vve) MONFRINI M. Antoinette (*Cultivatrice native Bougie-Algérie*) ;  
1903 (03/06) M. BROMET Emile (*Cultivateur natif Cantal*) avec Mlle ESTEFE Julie (SP *native Philippeville-Algérie*) ;  
1903 (03/06) M. WEIGEL Pierre (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mme (Vve) POUYER Jeanne (*Cultivatrice native Hte Loire*) ;  
1903 (19/08) M. MAURER Pierre (*Cantonnier natif Alsace*) avec Mlle GROUSSET M. Rosalie (SP *native Lozère*) ;  
1903 (01/12) M. PRADEILLES Célestin (*Cultivateur natif Lozère*) avec Mme (Vve) CHAPERT Victoire (SP *native Lozère*) ;  
1903 (10/12) M. GUELPA Louis (*G-champêtre natif Sétif-Algérie*) avec Mlle BRUGUIERE Louise (SP *native Lozère*) ;

1904 (15/12) M. JELLADE Antoine (*Cantonnier natif Arcole-Algérie*) avec Mlle BRUGUIERE Marie (SP native Lozère) ;

1905 (21/19) M. ZAOUI Chaloum (*Epicier natif Tinar -Algérie*) avec Mlle ZAOUI Zira (SP native Tinar -Algérie) ;

### **Les Naissances relevées :**

(Profession du Père)

(1903) AUCLAIR Aimée (*Cantonnier*) ; (1900) AUCLAIR Robert (*Cultivateur*) ; (1900) BÄCHLER Lucien (*Cultivateur*) ; (1904) BOFFA R. Marie (*Cultivateur*) ; (1900) BONHOURS Aimée (*Cantonnier*) ; (1904) BONHOURS Raoul (*Cantonnier*) ; (1904) BOUSQUET Armand (*Boulangier*) ; (1901) CHAMBON Georges (*Cultivateur*) ; (1902) CHEYNET André (*Cultivateur*) ; (1901) CHEYNET Désiré (*Cultivateur*) ; (1902) DOUX Firmin (*Cultivateur*) ; (1905) DURIF Albert (*Cultivateur*) ; (1903) DURIF Céline (*Cultivateur*) ; (1901) FREMIGACCI –STEPHANOPOLI Théodore (*Cultivateur*) ; (1902) HASSOUN André (*Instituteur*) ; (1905) HEBERT Germain (*Cultivateur*) ; (1905) JELLADE Albert (*Cantonnier*) ; (1902) LOVICHY Blanche (*Cultivateur*) ; (1902) LUGARINI Théodora (*Cultivateur*) ; (1901) LUGHERINI Gaston (*Facteur*) ; (1902) LURIAULT Louis (*Cultivateur*) ; (1902) LURIAULT Pierre (*Cultivateur*) ; (1900) LURIAULT R. Marie (*Cultivateur*) ; (1901) MATTEÏ Alexandrine (*Cultivateur*) ; (1903) MATTEÏ Yvonne (*Cultivateur*) ; (1904) MAUBECQ René (*Cultivateur*) ; (1900) MONTSERRET Albert (*Cultivateur*) ; (1905) MONTSERRET Eva (*Tailleur*) ; (1903) MONTSERRET Léonce (*Cultivateur*) ; (1902) MUSETTI François (*Cultivateur*) ; (1904) MUSETTI Germaine (*Cultivateur*) ; (1904) PIQUART Eliane (*Cultivateur*) ; (1901) PIQUART M. Louise (*Cultivateur*) ; (1903) POISOT Gabriel (*Cultivateur*) ; (1903) POUTHIER Mireille (*Cultivateur*) ; (1903) PRADEILLES Aurélie (*Cultivateur*) ; (1905) PRADEILLES Marcel (*Cultivateur*) ; (1905) REBENDENNE Henri (*Cultivateur*) ; (1902) REBENDENNE Madeline (*Cultivateur*) ; (1902) REYMOND Yolande (*Cultivateur*) ; (1903) ROBINET Clémence (*Cultivateur*) ; (1905) ROBINET Germaine (*Cultivateur*) ; (1903) SOMMER Maurice (*Cultivateur*) ; (1901) VIDAL Edouard (*Cultivateur*) ; (1905) VIZZAVONA Angèle (?) ; (1905) ZAOUI Félix (*Cordonnier*) ; (1905) ZAOUI Jules (*Bijoutier*) ; (1905) ZAOUI Rachel (*Cordonnier*) ; (1905) ZAOUI Rosine (?) ;

**NDLR** : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner CHEVREUL sur la bande défilante.

-Dès que le portail CHEVREUL est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

**1939** : Le 20 septembre. Responsables de la défense des Centres en temps de guerre : Payet Joseph avec comme adjoints Montserret Albert et Pradeilles Marcel.

**1940** : Dotation de 20 fusils, modèle 86/93 et de 2 000 cartouches sous la responsabilité du Chef de la brigade de gendarmerie et de MM. Pradeilles Marcel et Montserret René, agriculteurs.

Le village comprend : Une Mairie de trois pièces, une Eglise, un groupe scolaire de deux classes avec logement, une Poste, une caserne de gendarmerie, une petite usine hydro-électrique, un dock silo.

**1945** : Le 9 mai, très graves émeutes qui ensanglantent, toute la région de Sétif, particulièrement les villages du Nord, Chevreul subit l'assaut de milliers d'insurgés, de nombreuses victimes Européennes, le village est complètement détruit, toutes les maisons européennes ont été dévastées et pillées, 10 complètement incendiées, 4 partiellement, la population qui reste logée à la Gendarmerie dans de très mauvaises conditions, demande le paiement urgent des dommages subis, la reconstruction sans délai et que la sécurité soit assurée.

## **DEMOGRAPHIE**

- Sources : Gallica et Diaressaada -

Année 1902 = 1 948 habitants dont 323 européens ;

Année 1954 = 1 389 habitants dont 59 européens ;

Année 1960 = 3 124 habitants dont 72 européens ;

## **DEPARTEMENT**

Le département de SETIF fut un département d'Algérie d'entre 1957 et 1962, avec l'index : 9J

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Sétif, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957.

A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Sétif fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient

1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, **KERRATA**, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT-ARNAUD.

L'Arrondissement de **KERRATA** comprenait 5 localités : **CHEVREUL** - DARGUINAH - KERRATA - PERIGOTVILLE - TIZI N'BECHAR

## ■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°57388 de la Commune Mixte de Takitount mentionne **147 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la **Guerre 1914/1918** ; savoir :

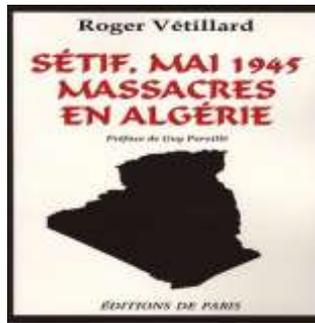
**En rouge sont précisés les habitants de la région de CHEVREUL.**

■ **AGGOUN Amar (1918)** ; AKROUR Bachir (1914) ; ALLIEL Judas (1915) ; AMIROUCHE Saïd (1917) ; AMMOUR Salah Dit Kaci (1917) ; AROUS Ameur (1916) ; AYAD Mohammed (1914) ; AZERINE Mohamed (1916) ; **AZIZI Mebarek (1916)** ; **AZOUZ Ali (1918)** ; AZZI Ahmed (1916) ; BAÏTICHE Rabah (1917) ; BARKAT Tahar (1915) ; BARUS Guillaume (1915) ; BARUS Pierre (1916) ; BÉGHA Mebarek (1917) ; BEKARA Mohamed (1915) ; BELHADDAD Messaoud (1918) ; BELHAMEL Hocine (1918) ; BEN KEDIDAH Amar (1918) ; BENALLAG Mahieddine (1915) ; BENCHAIÏTA Ammar (1914) ; BENCHAITA Boucherit (1915) ; BENDAOUD Larbi (1918) ; BENGRINE Ammar (1918) ; BENHADHOUM Cherif (1917) ; BENIKHELEF Ammar (1919) ; BENKIRAT Ahmed (1915) ; BERI Mohammed (1915) ; BESSIR Haoussine (1917) ; BIOUD Mohammed (1915) ; BOU SEKKINE Saïd (1917) ; BOUANOU Mohamed (1918) ; BOUCHAÏB Ahmed (1918) ; BOUCHELAGEM Saïd (1915) ; BOUCHERIT Abdalah (1914) ; BOUGANDOURA Ali (1915) ; BOUGHERDAOU Tahar (1916) ; BOUHADDA Abdelkader (1914) ; BOUHROUD Bachir (1917) ; BOUKERDOUH Moktar (1915) ; BOULARÈS Rabah (1917) ; BOULEFT Saïd (1915) ; BOUMENKACHE Sadi (1916) ; BOUNAB Mohand (1918) ; BOUNEKAL Ahmed (1918) ; BOUREK Saïd (1915) ; BOUSNET Lakdar (1916) ; **BOUSSAFI Tayeb (1918)** ; BOUSSEHOUL Ali (1915) ; BOUSTA Ahmed (1914) ; BOUTAOUCHE Sadi (1915) ; BOUTELDJA Lakhdar (1915) ; **CHABEKH Messaoud (1914)** ; CHALAL Kaci (1916) ; CHEKROUM Amor (1916) ; CHEKROUM Kaci (1916) ; **CHERGUI Ali (1918)** ; CHETIOUI Lakdar (1917) ; CHOUIKH Messaoud (1914) ; CHOUK Mohamed (1916) ;



Photo collection personnelle de M. JM Martinet.

■ **CROS Henri (1918)** ; DAAS Ben Tahar (1914) ; DAOUD Lakhdar (1916) ; DAOUD Sadi (1917) ; DEBAGHI Lakhdar (1916) ; DEKOUM Seghir (1918) ; DOUDOUA Larbi (1918) ; EHLACHER François Xavier (1915) ; EHLACHER Jean Baptiste (1915) ; GHEMRA Ali (1919) ; GHERBI Ameur (1916) ; GHERMA Ali (1919) ; GOUCEF Ahmed (1916) ; GUENANFA Bachir (1915) ; GUENANFA Douadi (1918) ; GUERFI Mohammed (1916) ; GUESSOUM Ahmed (1918) ; HADJADJ Ali (1916) ; HAÏ Hammou (1917) ; HAKIMI Moktar (1915) ; HAMDANI Terki (1914) ; HAMDAROU Abdallah (1916) ; HAMEURERRAS Amor (1918) ; HASSINE Hamal (1918) ; HEDIBEL Ahmed (1915) ; HELAL Mohamed (1917) ; HENDA Kaci (1916) ; KADDOUR Allaoua (1919) ; KEBAÏLI Amar Dit Sadi (1917) ; KELFA Mohammed (1917) ; KHELOUFI Ali (1916) ; KHÉNICHE Belkacem (1916) ; KHENOUCHE Mohammed (1916) ; KHÉRISSE Saïd (1916) ; KHERMOUCHE Saïd (1915) ; LABSARI Saou (1914) ; **LACHEHEB Mohammed (1917)** ; LAÏB Mohammed (1917) ; LAÏDANI Salah (1916) ; LAÏDLI Messaoud (1917) ; LALAMI Ali (1918) ; LAMARA Saïd (1915) ; LAREDJ Ahmed (1917) ; LARIBI Allaoua (1918) ; LAROUS Saou (1916) ; LEGRA Ali (1918) ; LOUCIF Ahmed (1916) ; MANSOURI Ahmed (1918) ; MANSOURI Chérif (1916) ; MAROUF Mohamed (1914) ; MEKKADEM Saïd (1918) ; MERAZKA Cherif (1918) ; MÉROUANI Larbi (1914) ; MESSAOUD Ben Amor (1915) ; MEZLI Ahmed (1918) ; **MIMËCHE Ammar (1917)** ; MOREL Ulysse (1916) ; MOUSSAOUI Bachir (1914) ; NACER Hamani (1917) ; NEMLA Medani (1918) ; OUCHÈNE Larbi (1919) ; **RAIS Essaïd (1916)** ; REBAÏNE Reghi (1915) ; RECHIDI Terki (1914) ; REKKINA Messaoud (1916) ; ROUABAH Salah (1916) ; SAF Mohammed (1915) ; SALHI Ali (1918) ; SIDHOUM Saad (1917) ; SIMON Marc Aurèle (1915) ; SLITI Saïd (1914) ; SMATI Ammar (1917) ; SRIRI Lachemi (1916) ; TERKIA Tahar (1918) ; THIVOLLE Lucien (1915) ; TOBAL Mohammed (1918) ; TOBAL Zadi (1918) ; TOUATI Ahmed (1915) ; TOUATI Brahim (1919) ; VOGLIMACCI Jean (1914) ; YACOUBI Hammou (1915) ; ZADA Lakhdar (1915) ; ZAÏDI Ben Merzoug (1918) ; ZEGHMOUR Saïd (1918) ; ZÉNATI Hocine (1918) ; ZERIZER Ali (1919) ■



## 8 MAI 1945 à CHEVREUL

- Auteur M. VETILLARD Roger -

« A Chevreul, dans une région verdoyante, au milieu de la forêt d'Aïn-Settah, où la culture du blé dur, des légumes et des fruits et l'élevage de bovins, de moutons mérinos et de porcs étaient florissants. On entendait toute l'année le bruit de l'eau qui glissait le long des caniveaux après avoir jailli des fontaines. Il existait une usine hydroélectrique et même une piscine municipale chose rarissime à l'époque et très probablement unique en Algérie pour une si petite ville. La région faisait la joie des chasseurs : les perdreaux, les cailles, les lièvres sauvages et les sangliers étaient nombreux.

« Ce qui s'est passé du 8 au 10 mai est parfaitement connu. Nous disposons pour cela en particulier du rapport officiel du chef d'escadron commandant le groupement de gendarmerie de Constantine et des témoignages de la famille Montserret, de Marcel Pradeilles, de René Dappelo et de l'article du chef d'escadron Maffi-Berthier. Ces témoignages, parfaitement concordants, sont très détaillés, je ne ferai que les résumer.

« Chevreul est le siège d'une brigade de gendarmerie (le 8 mai 1945 il n'y avait sur les 6 militaires affectés à cet endroit à la suite de coïncidences malheureuses que 2 hommes, un maréchal des logis-chef et un gendarme). Le 8 mai tout se passe bien avec une cérémonie officielle et un bal public. En fin de soirée, la liaison téléphonique avec Saint-Arnaud est interrompue. On apprend alors que Sétif a été dans la journée le théâtre « d'incidents ». On s'étonne que l'administrateur de Périgotville dont on ignore qu'il a été tué en compagnie de son adjoint, n'ait pas tenu sa promesse de venir ouvrir le bal. A 02 heures, le 9 mai, le receveur des Postes, M. Bernasconi informe le maréchal des logis-chef Poilane que des pierres sont jetées contre les maisons occupées par des Européens et que des coups de feu sont tirés dans le village. Avec le gendarme Pérès et 3 douaires affectés à la brigade, ils font une rapide patrouille dans le village et les alentours. Vers 06 heures ils découvrent le corps de M. Grousset, agriculteur, et à ses côtés sa femme et sa fille Aline de 16 ans, toutes deux épouvantées et abandonnées après avoir été violées par une vingtaine d'individus. Les Européens (une trentaine dont 12 hommes) se regroupent à la gendarmerie et vont se distribuer les fusils Lebel de 1914/18 entreposés au bordj administratif. Deux à trois mille émeutiers armés de mousquetons et de mitrailleuses, dirigés par un adjudant-chef en retraite, envahissent le village et font le siège de la gendarmerie. Vers 10h 30, le village est survolé par des avions. Les assaillants finissent par enfoncer la porte de la gendarmerie vers 11 heures, alors que les assiégés se réfugient au premier étage. Le rez-de-chaussée est pillé. La résistance inattendue rend les émeutiers plus prudents, ils se répandent dans le village et brûlent et pillent maisons, docks, silos, chapelle. Deux des trois Français (M. Coste, M et Mme Bovo), qui n'avaient pas rejoint la gendarmerie sont tués et la femme épargnée doit subir les derniers outrages.

« En fin d'après-midi, un détachement militaire venu de Sétif ne peut franchir un barrage tenu par les insurgés à 2 km de Chevreul au pont de Bourredine. Un nouvel assaut de la gendarmerie est repoussé, et un autre également le 10 mai vers 08 heures. Le jeune Louis Boissonade, 18 ans, diabétique, meurt d'épuisement. A ce moment, les assaillants tentent de faire sauter le bâtiment en amenant de la dynamite, des détonateurs et de la mèche lente depuis un chantier voisin. Mais l'arrivée, le 10 mai vers 10h30, d'une colonne de secours dirigée par le chef de bataillon Rouire met fin à cette tentative.

« M. Marchal, chef-cantonnier du village, est resté caché et couché durant 36 heures dans un champ de blé sans manger ni boire. Plusieurs assaillants passèrent près de lui sans le découvrir ; pendant la nuit, il a pu voir que les émeutiers échangeaient des signaux à l'aide de fusées, indication claire que coup était préparé. » [Fin citation R. Vétillard]

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans cette région :

■ Soldat (51<sup>e</sup> RI) CHAPIGNAC Maurice (21 ans), tué à l'ennemi le 18 août 1961 ;  
Soldat (?), FAGGIANELLI Antoine (22 ans), tué à l'ennemi le 04 novembre 1960 ;  
Dragon (29<sup>e</sup> RD) HARTUY Norbert (20 ans), tué à l'ennemi le 26 juillet 1958 ;  
Caporal-chef (14<sup>e</sup> RCP) LAGACHE Gérard (21 ans), tué à l'ennemi le 26 septembre 1959 ;  
Dragon (29<sup>e</sup> RD) MAREAU Fernand (20 ans), tué à l'ennemi le 26 juillet 1958 ;  
Chasseur-parachutiste (14<sup>e</sup> RCP) MENNESSON André (20 ans), tué à l'ennemi le 26 septembre 1959 ;  
Brigadier (?) PECH Georges (21 ans), tué à l'ennemi le 20 juin 1959 ;  
Soldat (?) ROUGET Michel (21 ans), tué à l'ennemi le 26 septembre 1959 ;  
Marsouin (1<sup>er</sup> RIC) SALAS Ascension (22 ans), tué à l'ennemi le 07 août 1956 ■ ■



CHEVREUL : Marcel PRADEILLES en mai 1945 (Photo collection personnelle de M. JM MARTINET)

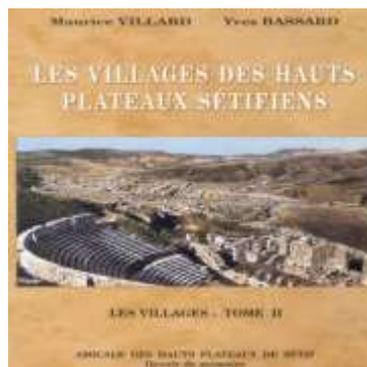
**Nous avons également une pensée émue pour les innocentes victimes des massacres du 9 mai 1945 de Chevreul :**

**M. Bovo Louis et son épouse Mme Bovo Blanche née Jauffret – M. Boissonnade Louis – M. Coste Georges – M. Grousset Basile –M. Troussel R.**

### **EPILOGUE BENI-AZIZ**

De nos jours = 19 383 habitants (au recensement 2008)

**SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :**



Remerciements à MM. BASSARD Yves et VILLARD Maurice, auteurs de *“Les Villages des Hauts Plateaux Sétifiens”* (Tome II) qui nous a permis d’élaborer cette Info.

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

[http://diarrassada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html](http://diarrassada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html)

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO [ [jeanclaudio.rosso3@gmail.com](mailto:jeanclaudio.rosso3@gmail.com) ]**